

a révélé récemment au grand jour le conflit qui se pose là-bas. Voici de quoi se plaint M. Wilkinson: des Esquimaux, dans certains cas, meurent de faim.

Il s'agit du lac Garry où ce fonctionnaire du service des régions septentrionales était stationné en tant qu'agent du bien-être, chargé des intérêts de ces Esquimaux-là. J'ai toujours cru que la tâche d'un fonctionnaire du service des régions septentrionales consistait à s'occuper du bien-être des Esquimaux. Évidemment, depuis, je n'ai pu obtenir de ce ministère une réponse satisfaisante. J'ignore quelles sont leurs fonctions...

M. le président suppléant: A l'ordre! Je dois rappeler à l'honorable député que nous en sommes aux crédits de la Gendarmerie royale du Canada. Je sais qu'il essaie d'exposer un point, et je crois que je me suis montré indulgent en lui permettant d'établir cette comparaison, mais je voudrais bien qu'il revienne maintenant à l'étude de la Gendarmerie royale du Canada et non à celle du ministère du Nord canadien.

M. Hardie: Merci. Vous dites, monsieur le président, que j'essaie d'exposer un point. J'essaie de faire comprendre cela au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada ou à quiconque va siéger à ce comité interministériel. Je vais être très bref. Jusqu'ici, de toute façon, je n'ai pu trouver ce qu'est la tâche d'un fonctionnaire du service des régions septentrionales. Ces dernières années, ils ont tous été des administrateurs de régions. Nul, dans le Nord, ne sait quoi que ce soit à leur propos.

L'article poursuit en ces termes:

Le ministère du Nord canadien n'a pas suffisamment d'autorité ou de moyens pour les aider, et ce n'est pas la responsabilité des agents de la Gendarmerie. Bien que fonctionnaire de l'État, M. Wilkinson a dû acheter son propre avion pour visiter les établissements d'Esquimaux. Entre-temps, pour policer le Nord, les agents de la Gendarmerie ont tous les moyens à leur disposition, y compris des avions.

M. Wilkinson, ou quiconque a écrit cet article, ignore tout de ce qu'a fait la Gendarmerie royale du Canada dans le Nord, s'il croit que c'est tout ce qu'elle a à faire, — c'est-à-dire de policer le Nord.

Monsieur le président, sur votre suggestion, je vais conclure, mais j'espère que le ministre prendra en considération certaines de mes propositions, surtout en ce qui a trait aux fonctions futures des officiers de la Gendarmerie dans le Nord. S'il est prévu qu'on leur retirera beaucoup de leurs fonctions, je pense, pour ma part, que les membres de la Gendarmerie royale vont commencer à ne pas avoir une bien haute opinion de leur poste, parce qu'ils seront relégués, comme je l'ai dit, à un poste ne comportant que du travail de bureau. Le député d'Athabasca demande

plus de machines à écrire. Gardons ici les préposés aux machines à écrire. Nous n'en voulons pas dans le Nord.

L'hon. M. Fulton: Je ne prends la parole que pour relever une assertion de l'honorable député de Mackenzie-River. Selon lui, on ramène des hommes du Nord canadien pour monter la garde sur la colline du Parlement où ils n'ont rien d'autre à faire que de diriger la circulation ou d'attirer l'attention des touristes.

Malheureusement, l'honorable député n'a pas révélé l'identité de celui dont il parle, et avec raison peut-être, mais cela m'empêche de m'enquérir des circonstances. Maintenant on va sans doute consigner au compte rendu et publier dans les journaux que c'est ce que fait la Gendarmerie. Je sais que ce n'est pas ce qu'elle fait. On ne rappelle pas des hommes du Nord canadien pour diriger la circulation ou monter la garde sur la colline du Parlement.

Le 1^{er} juillet est un jour spécial. Nos réserves ne sont pas considérables et il est bien possible qu'un gendarme affecté à un autre travail, après être arrivé du Nord canadien, ait été appelé le 1^{er} juillet pour aider à résoudre le problème particulier que posent ce jour-là la direction de la circulation et la surveillance de la foule. Toutefois, il est absurde, et l'honorable député le sait, de prétendre que nous avons pour ligne de conduite de faire venir du Nord canadien des hommes qui y sont postés depuis des années, pour les poster sur la colline du Parlement. La chose a pu se faire ce jour-là, mais il est malheureux de donner à entendre qu'il a été posté sur la colline du Parlement. Je crois devoir signaler aussi que l'honorable député aurait dû chercher à savoir si le grief était fondé, avant d'étaler partout une telle inexactitude.

Je lui assure, ainsi qu'au comité, que je connais les sentiments des hommes qui ont servi dans le Nord. J'y suis allé moi-même et j'ai passé deux semaines dans la partie occidentale des Territoires du Nord-Ouest simplement pour voir ce qui se passait. Je sais que les hommes qui y sont postés sont tout spécialement fiers de leur rôle dans la Gendarmerie et dans le service du Nord et beaucoup ne veulent pas partir. Les chances d'avancement sont forcément limitées s'ils veulent demeurer constamment dans la division G qui est l'une des plus petites du service. A leur retour, ils sont désignés pour un avancement et on leur confie un autre genre de travail afin qu'ils deviennent des policiers plus expérimentés et aient la possibilité de monter tous les échelons du service, ce qu'ils ne pourraient faire s'ils restaient dans la division G.

[M. Hardie.]